



# RÉALISATIONS **2022**

MRC DE MANICOUAGAN



# TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet .....	3
Le conseil des maires 2022 .....	4
Mot de la directrice générale .....	5
L'équipe de la MRC de Manicouagan .....	6
Aménagement du territoire .....	7
Territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes .....	8
Territoire public et gestion foncière .....	9-10
Administration .....	11
Sécurité civile, incendie et publique .....	12
Évaluation .....	13
Aéroport de Baie-Comeau .....	14
Développement économique, culturel et social .....	15-16-17
Activités et représentations du préfet .....	18
<i>Manicouagan, Terre de visionnaires</i> .....	19



# Mot du préfet



Marcel Furlong,  
préfet élu

C'est avec fierté que je vous présente le premier rapport des réalisations de la MRC de Manicouagan depuis sa création en 1981!

Vous trouverez en ces pages, le bilan d'une année complète de multiples projets et de différentes initiatives qui se sont réalisés ou ont été lancés en 2022, contribuant au dynamisme et au rayonnement de la Manicouagan.

Parlant de dynamisme et de rayonnement, en novembre dernier, nous avons procédé au lancement de notre image de marque territoriale : *Manicouagan, Terre de visionnaires*. Cette signature, que nous avons voulu forte, authentique et rassembleuse, vise à attirer, retenir et à rendre fière la population manicoise. J'espère sincèrement qu'elle suscitera l'adhésion de tous et toutes et que nous pourrons, ensemble, faire la promotion de notre beau territoire dans tout le Québec et même au-delà!

Au cours de cette deuxième année de mon second mandat au poste de préfet de la MRC, j'ai respecté mes engagements à défendre ses intérêts et ceux de sa population sur différents dossiers. J'ai porté la voix des municipalités et de la population pour le désenclavement de la Côte-Nord par le financement et l'amélioration de la desserte aérienne, au niveau de l'aéroport de Baie-Comeau, ou par la poursuite des études en vue de la construction du pont sur le Saguenay.

J'ai aussi pris la parole pour le prolongement de la route 138, à l'est, visant le développement d'une nouvelle économie, pour l'exploitation durable de la forêt, ainsi que la protection de la faune et de la biodiversité.

Il a aussi été de mon devoir de participer activement à la manifestation citoyenne qui a mené au maintien du poste de journaliste au bureau régional de TVA à Baie-Comeau, et ce, au nom du droit à une information locale de qualité, pour tous les Nord-Côtiers.

Plusieurs rencontres et discussions avec des investisseurs intéressés aux innombrables possibilités qu'offre notre belle région ont également eu lieu cette année. Même si la teneur de ces dernières reste confidentielle, je peux vous confirmer que des projets très intéressants pour le développement économique de la Manicouagan sont en préparation. Il me fera plaisir de vous en parler davantage lors d'un prochain rapport annuel de la MRC. Pour l'instant, concentrons-nous sur les réalisations de 2022.

Bonne lecture!

# Le conseil des maires

## MRC DE MANICOUAGAN

Marcel Furlong, préfet élu

## BAIE-TRINITÉ

Étienne Baillargeon

## GODBOUT

Jean-Yves Bouffard

## FRANQUELIN

Steve Grenier

## BAIE-COMEAU

Yves Montigny  
(janvier à octobre 2022)

Serge Deschênes, maire suppléant  
(mi-mai à mi-novembre 2022)

Carole Deschênes, mairesse suppléante  
(mi-novembre à décembre 2022)

## POINTE-LEBEL

René Labrosse  
(janvier à août 2022)

Gino Boucher, maire suppléant  
(septembre à décembre 2022)

## POINTE-AUX-OUTARDES

Julien Normand, préfet suppléant  
(décembre 2022)

## CHUTE-AUX-OUTARDES

Yoland Émond, préfet suppléant  
(janvier à novembre 2022)

Christian Malouin, maire suppléant  
(novembre à décembre 2022)

## RAGUENEAU

Raymond Lavoie

## Le conseil des maires en quelques chiffres

**1**

Un contrat par appel d'offres public octroyé en 2022 afin de mandater une firme responsable de la gestion des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT).

**7**

Sept règlements adoptés par le Conseil des maires en 2022, dont un constituant une réserve financière visant l'attraction, la rétention et l'établissement durable de citoyens manicois et deux modifiant les *Codes d'éthique des employés et des élus de la MRC*.

**11**

Au cours de l'année 2022, 11 séances du conseil des maires ont eu lieu au siège social de la MRC.

**255**

Pendant ces 11 séances du conseil, 255 résolutions ont été adoptées!



## Mot de la directrice générale

Lise Fortin,  
Directrice générale

Quel honneur que celui de présenter ce tout premier bilan des réalisations annuelles de la MRC de Manicouagan mettant en lumière les différents projets mis en œuvre et soutenus au cours de l'année 2022!

En dépit des défis rencontrés en cours d'année, notre mission de servir nos citoyens.nes, nos partenaires et collaborateurs.trices, ainsi que les municipalités de notre territoire et de soutenir le développement économique et social de notre région avec conviction a été notre plus grande motivation.

Parmi les faits marquants de la dernière année, à priori on retient le dévoilement de l'image de marque de la MRC. Notre nouvelle signature identitaire : *Manicouagan, Terre de visionnaires*, sera déployée à son plein potentiel au cours de l'année 2023.

Par ailleurs, l'amorce et la concrétisation d'une série d'exercices de planification par la MRC se sont démarquées en 2022. À cet égard, mentionnons la révision du *Schéma d'aménagement et de développement*, le projet de *Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030*, l'adoption de la nouvelle *Politique culturelle* et du Fonds culturel Manicouagan, l'adoption du *Plan d'aménagement forestier intégré tactique* ainsi que la démarche participative permettant de développer le futur projet Signature innovation pour l'ensemble du territoire.

Il importe pour la MRC de se doter de ces différents outils afin de répondre adéquatement aux besoins de développement de nos milieux de vie.

Il ne s'agit que de quelques faits saillants ayant marqué les activités de la MRC et de ses partenaires au cours de la dernière année. Le résumé des nombreuses initiatives présentées est le fruit du travail d'une multitude de personnes qui œuvrent avec cœur et engagement au développement de notre merveilleuse région. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur dévouement et toutes les réalisations accomplies.

Bonne lecture!

# L'équipe de la MRC

## ÉQUIPE DE DIRECTION

### Lise Fortin

Directrice générale et greffière-trésorière

### Catherine Martel

Directrice administrative et greffière-trésorière adjointe

### Jacinthe Maloney

Directrice à l'aménagement et à l'urbanisme

### Philippe Poitras

Directeur de la gestion foncière

### Nadia Potvin

Directrice des services aéroportuaires

### Benoit St-Amand

Directeur des finances

## MEMBRE DU PERSONNEL DE LA MRC (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

### Annie Bérubé

Préposée au TNO de la Rivière-aux-Outardes

### Lise Caron

Technicienne en évaluation

### Guillaume Couvelaire

Technicien en aménagement

### Annick Jean

Inspectrice en bâtiment et en environnement

### Chantal Lafontaine

Commis comptable | Comptes recevables

### Marcel Le Monnier

Technicien-inspecteur en évaluation

### Chantale Lévesque

Secrétaire | Greffe

### Marie-Luce Pelletier Legros

Coordonnatrice aux communications

### Andréanne Rioux

Technicienne en aménagement

### Nicole Rioux

Commis comptable | Comptes payables

### Dany Soucy

Commis comptable | Comptes payables

### Aurélie Talbot

Secrétaire-archiviste

### Isabelle Tremblay

Secrétaire TNO, gestion foncière, aménagement et urbanisme

### Michaël Tremblay

Technicien en aménagement

## MEMBRES DU PERSONNEL - AÉROPORT

### Julien Blouin

Opérateur-technicien

### Alain Bossé

Préposé à l'entretien et à la sécurité

### Frédéric Dupuis

Opérateur-mécanicien

### Yvan Gauthier

Préposé à l'entretien et à la sécurité

### Mickaël Lavoie-Couture

Préposé à l'entretien et à la sécurité

### Marie-Eve Martel

Secrétaire



# Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire constitue la toute première fonction dévolue aux MRC par la [Loi sur l'aménagement et l'urbanisme](#).

## Deuxième révision du *Schéma d'aménagement et de développement*

En mars 2022, le conseil adoptait le premier projet de *Schéma d'aménagement et de développement révisé*. Depuis, il y a eu deux présentations au conseil, quatre rencontres avec des membres de la société civile et plusieurs rencontres avec les municipalités de la MRC et les ministères concernés par le cadre de la révision du schéma. L'adoption du second projet est prévue en 2023. Une consultation publique suivra cette adoption.

En parallèle, la MRC a également modifié le *Schéma d'aménagement et de développement* toujours en vigueur concernant les distances séparatrices des postes électriques avec les autres usages.

11

Il y a eu 11 analyses de conformité réglementaire des règlements municipaux au *Schéma d'aménagement et de développement*.

## Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

En collaboration avec ID Manicouagan, la révision du PDZA et l'élaboration d'un plan d'action ont été enclenchées et devraient se poursuivre tout au long de 2023.

## Comité consultatif agricole

Le Comité consultatif agricole (CCA), formé de 6 membres nommés par le Conseil des maires, étudie toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux s'y rattachant. Il émet des avis au Conseil de la MRC sur des demandes provenant de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Il y a eu 2 rencontres du CCA en 2022.

## Évaluation du potentiel patrimonial de la MRC

La MRC a octroyé un contrat dans le cadre de l'appel de projets du ministère de la Culture et des Communications pour la caractérisation des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial. De ce contrat, découle la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier à l'échelle de la MRC.

Cet inventaire préliminaire devrait être dévoilé à la fin de l'été 2023. Un peu plus de 14 000 \$ ont été versés en 2022 par la MRC pour la concrétisation de ce projet.



# Territoire non organisé (TNO) de la Rivière-aux-Outardes

La MRC agit à titre de municipalité pour le Territoire non organisé (TNO) de la Rivière-aux-Outardes. Elle doit, entre autres, élaborer la réglementation relative à l'urbanisme, en assurer son application ainsi que celle de règlements provinciaux. Le TNO de la Rivière-aux-Outardes compte près de 3 000 camps et chalets, 5 pourvoies avec droits exclusifs, 8 pourvoies sans droits exclusifs et une ZEC.

## Service d'urbanisme et permis

**En 2022, le service d'urbanisme a délivré 223 permis, totalisant des revenus de 10 122 \$.** La valeur des travaux a pratiquement doublé, soit 4 325 850 \$ par rapport à 2 210 648 \$ en 2021, pour 1 permis de moins que l'année précédente. Le coût élevé des matériaux explique entre autres cette tendance, mais n'a pas dissuadé les gens à réaliser des travaux.

Le nombre de permis émis pour l'implantation temporaire de véhicules récréatifs sur le TNO n'a pratiquement pas changé, soit 22 par rapport à 20 en 2021.

## 25 000 \$ pour l'amélioration des chemins

Considérant l'importance des chemins forestiers du TNO et la concentration des immeubles de villégiature autour de ces mêmes chemins, la MRC de Manicouagan offre une aide financière pour leur amélioration afin de maintenir la qualité des routes d'accès menant à des concentrations de chalets, souvent utilisés par des touristes.

**En 2022, une dizaine d'associations de chalets et ZEC se sont partagées un montant de 25 000 \$.**

## Modification du règlement de zonage du TNO

En mai, la MRC a procédé à la modification du règlement de zonage du TNO pour permettre la garde d'animaux domestiques, telles les poules pondeuses.

### En quelques chiffres

**6**  
certificats de  
non-contravention remis

**5**  
plaintes reçues  
et traitées

**21**  
avis d'infraction  
délivrés

**3**  
constats  
d'infraction émis

**2**  
dérogations mineures  
accordées par le  
Conseil des maires





# Territoire public et gestion foncière

La MRC de Manicouagan gère le territoire public et les terres publiques intramunicipales. Elle doit aussi voir à la mise en œuvre de la convention de gestion territoriale et aux activités liées à la gestion foncière et forestière des terres publiques déléguées.

## Pour une saine gestion de la ressource forestière

Le *Programme d'aménagement durable des forêts* (PADF) permet de rendre possible des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales (TPI) ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus, de soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multiusages sur les terres publiques et de l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

Voici les projets financés par le PADF en 2022 :

- La Société d'aménagement de Baie-Trinité a reçu **25 360 \$** pour le débroussaillage de 10 km de chemin.
- Un montant de **44 255 \$** a été versé à l'Association plein air de la rivière Outardes inc. pour la réfection du pont Antrim.
- Le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) a reçu près de **8 000 \$** pour effectuer une analyse de la qualité de la fibre à partir d'échantillons prélevés de plantation.
- Des associations de chalets et des pourvoiries ont partagé un peu plus de **164 000 \$** pour divers projets d'aménagement durable des forêts.



## En quelques chiffres

**2 635** baux de villégiature

**448** baux de location d'abris sommaire

**1** bail exclusif et **254** baux non exclusifs d'exploitation de sablière et de gravière

**12** plaintes reçues et traitées

**20** dénonciations reçues

**9** dénonciations traitées après vérification



## La mise en valeur du territoire comme moteur de développement

### FONDS DE MISE EN VALEUR DE LA GESTION FONCIÈRE (FMVGF)

Le FMVGF, dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État, vise essentiellement la réalisation de projets régionaux de développement, la réalisation de projets récréotouristiques structurants et la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des ressources. Près de 170 000 \$ ont été versés en 2022 par le FMVGF.

- **7 association de chalets** se sont partagé **122 000 \$** pour la réfection de chemins et ponceaux
- Un montant de **27 000 \$** a été versé à la **Station Uapishka** pour aménager un sentier pédestre de 5 km
- Le **Club Manic Quad** a reçu un versement de **20 000 \$** pour des travaux de gravelage sur la TQ3

### FONDS DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL (FMVTPI)

Depuis 2004, la MRC de Manicouagan assume les pouvoirs et les responsabilités en matière de planification et de gestion dans les domaines foncier et forestier sur environ **20 000 hectares de terres publiques intramunicipales (TPI)** sur son territoire.

En lien avec cette entente, la MRC a adopté un règlement ayant comme objectif de créer le FMVTPI. Les projets soutenus permettent, notamment, le développement régional en matière de produits touristiques et de création d'emplois étudiants. Voici les bénéficiaires pour l'année 2022 :

#### **25 000 \$ à Attitude Nordique**

Amélioration des sentiers de la Baie du Garde-Feu

#### **15 300 \$ aux Sentiers de la rivière Amédée**

Aménagement des sentiers de ski pour un usage 4 saisons

#### **1 500 \$ à la Ferme Manicouagan**

Aménagement des bords de routes sur le chemin d'accès à la ferme

#### **15 400 \$ au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes**

Création d'une nouvelle activité pour la découverte de l'aire marine protégée Manicouagan

### COMITÉ MULTIRESSOURCES CONSULTATIF

Formé de 12 membres provenant de différents secteurs d'activités de la MRC, le comité multiresources consultatif a pour mandat de favoriser l'atteinte des objectifs de l'entente spécifique sur la mise en valeur des terres intramunicipales en Manicouagan et joue un rôle de recommandation auprès du Conseil des maires.

En 2022, il s'est rencontré une fois en mai afin de faire la priorisation de projets déposés dans le cadre d'un appel de projets réalisé au cours de l'hiver.



# Administration

Les services d'administration de la MRC de Manicouagan comprennent la réception, le secrétariat, les archives et le greffe. Il comprend également le service des finances et les communications.

**8,7 M\$**

ou plus précisément

**8 734 178 \$**

C'est le budget total de la MRC de Manicouagan pour l'année 2022.

## VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

À la demande des municipalités de son territoire, la MRC de Manicouagan assure annuellement la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes municipales et scolaires. Cette vente représente l'un des moyens mis à la disposition des municipalités pour recouvrer leurs taxes impayées.

**En 2022, 20 dossiers ont été traités et 7 d'entre eux ont fait l'objet d'une vente aux enchères.**

## COLLABORATION AVEC LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En 2022, la révision du *Plan de gestion de matières résiduelles (PGMR) de la Manicouagan* a donné lieu à des consultations publiques menant à la nouvelle version de celui-ci. Le PGMR sera adopté en cours d'année 2023.

**802 574 \$**

Dans le cadre du projet de ligne 735 kV Micoua-Saguenay, **802 574 \$** ont été reçus de la part d'Hydro-Québec, ce qui a permis à la MRC de soutenir financièrement la réalisation de 8 projets dans la Manicouagan, tels les terrains de pickleball de Baie-Comeau.

## Adoption du *Plan d'investissement en infrastructures routières locales (PIIRL)*

Le PIIRL vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures dans la Manicouagan. Il vise également à permettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable de remplir son rôle qui est d'assurer la mobilité et la sécurité des déplacements sur l'ensemble du territoire québécois.



# Sécurité civile et incendie

La MRC de Manicouagan est responsable de la sécurité civile sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes. Elle a mis sur pied des mécanismes lui assurant d'avoir une préparation optimale face aux différents aléas qui peuvent y survenir pour intervenir rapidement et efficacement, et assurer la protection de sa population en cas de sinistre. La sécurité incendie est aussi une responsabilité relevant des compétences de la MRC qui compte 4 services de sécurité incendie couvrant 8 municipalités de son territoire.

## SERVICE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)

Le *Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU)* a été modifié en 2022 en lien avec les observations faites au cours de la période d'adaptation du plan en 2021.

Aucune intervention du Comité de sécurité civile sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes n'a été nécessaire en 2022.

## COORDONNATEUR RÉGIONAL

En 2022, la MRC était à la recherche d'un coordonnateur régional de sécurité incendie. Malgré le poste à combler, voici quelques réalisations en matière de sécurité incendie :

- Coordination du programme de financement du ministère de la Sécurité publique en lien avec la formation des pompiers;
- Adoption du rapport annuel en sécurité incendie - An 2 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025.



## Sécurité publique

Depuis 1997, le ministère de la Sécurité publique et les MRC signent des ententes de service pour la desserte policière par la Sûreté du Québec. Ces ententes ont institué un nouveau partage des responsabilités entre les municipalités et la Sûreté pour la gestion de la sécurité publique.

Le Comité de sécurité publique composé d'élus et de membres de la Sûreté du Québec s'est réuni à quatre reprises au cours de la dernière année. **L'intervention sur la vitesse en milieu urbain et municipal (zone de 70 km/h et moins) ainsi que la lutte aux stupéfiants étaient parmi les priorités suivies du Comité en 2022.**

# Évaluation

Le Service de l'évaluation foncière de la MRC de Manicouagan veille à la confection et la tenue à jour des rôles municipaux d'évaluation foncière pour toutes ses municipalités, à l'exception de la ville de Baie-Comeau. Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire quantitatif, qualitatif, nominatif et estimatif des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité.

La MRC diffuse à la population sur son site web les informations publiques des rôles d'évaluation des différentes municipalités manicoises via la plateforme *GeoCentralis*.

En 2022, Les rôles triennaux d'évaluation ont été reconduits pour les municipalités de Baie-Trinité, Franquelin, Godbout et Ragueneau.

## En quelques chiffres

MUNICIPALITÉS	PERMIS INSPECTÉS ET TRAITÉS	CONTRATS DE PROPRIÉTÉS/MUTATIONS TRAITÉS	CERTIFICATS DE MODIFICATIONS AUX RÔLES ÉMIS
Baie-Trinité	69	65	190
Godbout	52	27	95
Franquelin	42	35	129
Pointe-Lebel	223	78	217
Pointe-aux-Outardes	149	71	210
Chute-aux-Outardes	46	68	128
Ragueneau	57	80	283
TNO	237	239	1028

## TNO DE LA RIVIÈRE-AUX-OUTARDES

### Dépôt du rôle d'évaluation 2022-2023-2024

La MRC de Manicouagan a procédé au dépôt du rôle d'évaluation 2022-2023-2024 pour le TNO de la Rivière-aux-Outardes. **Les valeurs totales du rôle d'évaluation triennal ont augmenté de plus de 30 %.**

Ledit rôle est de **88 531 300 \$** comparativement à **67 829 600 \$** (2021).

**La valeur moyenne de la catégorie chalets, maisons de villégiature est de 25 600 \$.** La taxe sur les immeubles non résidentiels est de 1,745 \$/100 \$ d'évaluation, soit une baisse d'environ 4 % par rapport à l'an dernier.



# Aéroport de Baie-Comeau

Au cours de la dernière année, l'aéroport de Baie-Comeau a repris, lentement mais sûrement, ses activités. Les bouleversements occasionnés par la COVID-19 se faisant encore ressentir.

La MRC de Manicouagan, notamment par l'entremise de son préfet, sa direction générale et administrative ainsi que sa direction des services aéroportuaires, multiplie les efforts et les démarches de représentations auprès des différentes instances gouvernementales afin d'assurer la relance et la pérennité des activités à l'aéroport.

**En 2022, on note quelque 6 034 atterrissages et décollages et la présence 7 639 passagers,** ce qui représente une légère baisse du nombre de mouvements aériens, mais aussi une légère hausse du nombre de personnes transportées par rapport à 2021.

L'aéroport a bénéficié de contribution financière du *Programme de soutien aux aéroports régionaux (PSAR)* du gouvernement provincial pour la soutenir dans la reprise « normale » de ses activités à la suite de la pandémie.



# 1,3 M\$

Le montant du budget annuel de la MRC de Manicouagan consacré à l'aéroport de Baie-Comeau en 2022 se chiffre à 1 300 365 \$.

## 2005

Le 1<sup>er</sup> avril 2005, la MRC de Manicouagan devient officiellement la propriétaire de l'Aéroport de Baie-Comeau.

## Quelques données techniques

On retrouve à l'Aéroport de Baie-Comeau :

- Une piste asphaltée de 6000' x 150' d'une capacité d'aéronef de type AGN IV
- Un système d'atterrissage aux instruments (ILS)
- Un système d'approche de catégorie I de type SSALR haute intensité, PAPI et ARCAL type K



# Développement économique, culturel et social

La MRC de Manicouagan exerce un rôle important dans la mise en place de divers programmes et politiques dans les secteurs culturel, économique et social au bénéfice de la population manicoise. Elle travaille en étroite collaboration avec Innovation et développement (ID) Manicouagan dans ces domaines d'intervention.

## ID Manicouagan

ID Manicouagan est l'organisme mandaté par la MRC œuvrant pour le développement économique, culturel et social du territoire. La MRC de Manicouagan lui alloue notamment du financement pour assurer son fonctionnement.

Il agit comme un catalyseur pour soutenir et guider les parties prenantes du développement du territoire manicois par ses services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique et financier (prêts et subventions).

ID Manicouagan intervient également à différents niveaux en matière de développement régional grâce à des ententes élaborées avec la MRC de Manicouagan et la Fondation économique de Manicouagan.

L'organisation gère notamment les enveloppes annuelles dédiées à la *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)*, à la *Politique de soutien aux entreprises (PSE)*, à la *Politique culturelle* via le Fonds culturel Manicouagan, selon les priorités établies par la MRC.

<http://>

Pour en savoir plus sur les réalisations d'ID Manicouagan en 2022, consultez son rapport annuel au [www.idmanic.ca](http://www.idmanic.ca)

# 1,7 M\$

L'enveloppe budgétaire réservée au développement économique local et régional totalise 1 735 395 \$ pour l'année 2022, soit 20 % du budget total de la MRC.

## 852 259 \$

C'est la somme investie dans la Manicouagan en 2022, incluant **224 618 \$** versés directement de la MRC à ID Manicouagan via le Fonds régions et ruralité Volet 2 pour le développement économique du territoire.

## FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 3 – SIGNATURE INNOVATION

**Au cours de l'automne 2022, la MRC de Manicouagan, accompagnée par MU Conseils, a mené une démarche participative dans le cadre du Fonds régions et ruralité Volet 3.**

Près d'une cinquantaine de personnes provenant de différents domaines d'activités ont été consultées dans les secteurs des Panoramas, de la Péninsule, de Baie-Comeau ainsi que la communauté innue de Pessamit.

Ces consultations avaient pour but de trouver les éléments qui forgent le caractère distinctif de la MRC et les domaines où se situent ses forces pour établir un créneau de développement propre à l'ensemble du territoire, soit sa Signature innovation. Les suites de cette démarche verront leur aboutissement en 2023.



## FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION

**La MRC a engagé un peu plus de 245 000 \$ en 2022 pour le financement de 4 projets de vitalisation** dans le cadre du Volet 4 du Fonds régions et ruralité, Soutien à la vitalisation, qui vise à soutenir des projets dans les municipalités de Baie-Trinité, Godbout, Chute-aux-Outardes, Ragueneau, dans le TNO de la Rivière-aux-Outardes et la communauté innue de Pessamit.

### Projets financés et montants octroyés

<b>Le Clos du Ruisseau Vert</b> Projet agro-touristique et mise en valeur du terroir nord-côtier	65 000 \$
<b>Conseil des innus de Pessamit</b> Relance du service de développement économique	100 000 \$
<b>Les jardins maraichers de Godbout</b> Implantation de serres et de jardins maraichers	27 250 \$
<b>ZEC de Godbout</b> Développement d'infrastructures supplémentaires	54 409 \$



**300 000 \$**

**La Corporation de la Véloroute des Baleines a reçu en 2022 un peu plus de 300 000 \$ de la MRC** via différentes contributions et subventions qui ont permis, entre autres, la création d'une section de piste cyclable permettant de contourner la côte de Manic-1, sécurisant ainsi ce tronçon de route.



## Développement culturel

### Entente de développement culturel | Fonds culturel Manicouagan

Le Fonds culturel Manicouagan (FCM) est issu de l'Entente de développement culturel (EDC) financée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC de Manicouagan. Ce Fonds vise notamment à encourager le développement de l'offre culturelle en soutenant des activités, des initiatives ou des projets culturels diversifiés et novateurs contribuant au dynamisme de la région manicoise et à sa vitalité.

Deux appels à projets ont eu lieu et au total, **15 projets** ont été acceptés par le Conseil des maires en 2022, permettant aux organisations culturelles de la Manicouagan de faire rayonner leur créativité.



### Une nouvelle Politique culturelle pour la MRC

Le Conseil des maires adoptait en octobre 2022, la nouvelle *Politique culturelle de la MRC de Manicouagan*, la dernière version datant du début des années 2000.

Issue d'une vision commune et concertée, cette politique oriente et renforce les interventions culturelles de la MRC et de ses municipalités, tant auprès des créateurs et créatrices que de la population pour stimuler l'essor, la vitalité et le rayonnement de notre région.



Le comité de travail de la politique culturelle de gauche à droite : Jacinthe Maloney de la MRC de Manicouagan, Marika Savoie-Trudel de la Ville de Baie-Comeau, Marie-Hélène Beaudry de Culture Côte-Nord, Annie Cloutier d'ID Manicouagan, Josée Girard d'Espace K théâtre, Caroline Gagnon de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et Marie-France Brunelle de Culture Côte-Nord.



# Activités et représentations du préfet

Le préfet élu, Marcel Furlong, est à pied d'œuvre au quotidien pour faire valoir les intérêts de la population manicoise et de la MRC de Manicouagan. Avec différents acteurs, élu.e.s et partenaires du milieu, il participe activement à l'évolution des différents dossiers importants et prioritaires pour le développement de la MRC. Il prend régulièrement la parole lors de divers événements, qu'ils soient politiques, citoyens ou sportifs. Voici un bref portrait de ses activités lors de la dernière année.

Les différents comités de la MRC ayant bénéficié de la participation du préfet pendant la dernière année :

- Comité de révision du Schéma d'aménagement et de développement
- Comité de pilotage de la démarche Signature innovation (Fonds Régions et ruralité Volet 3)
- Comité de vitalisation (Fonds Régions et ruralité Volet 4)
- Comité en attractivité et en emploi de la Manicouagan, responsable entre autres des chantiers Logements, Accueil des immigrant.e.s, Garderie, Main-d'œuvre et Marketing territorial

## 10

Le préfet a pris part à **10 rencontres de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord** qui regroupe les 6 MRC de la Côte-Nord et les maires des villes centres de chacune d'elles. Les principaux enjeux qui ont retenu l'attention des élu.e.s : l'aménagement du territoire, les services de santé, le transport et la mobilité, ainsi que les programmes gouvernementaux sous gestion des MRC.

Une présence importante au sein de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

- Participation au colloque et à l'Assemblée des MRC de la FQM
- Membre des comités Forêts (FQM et UMQ) : représentations sur les enjeux de possibilités forestières, de l'exploitation durable des forêts, de la protection de la faune, de la biodiversité et du caribou forestier
- Membre des comités sur le transport aérien (FQM et UMQ) : représentations concernant les enjeux de la desserte, de la fiabilité et des coûts

# MANICOUAGAN

Terre de visionnaires



**Fruit d'un travail de concertation de près d'un an avec différents partenaires du territoire, la MRC de Manicouagan dévoilait publiquement, le 17 novembre 2022, son image de marque territoriale, **Manicouagan, Terre de visionnaires**, lors d'un évènement réunissant plus d'une centaines de partenaires du développement manicois.**

Cette première étape de l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial pour la MRC de Manicouagan a été menée de concert par la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan (CCIM) et un comité de pilotage, accompagnés par l'agence Hula Hoop.

Au cours de l'année 2023, des ateliers de travail collaboratifs seront menés pour élaborer les différentes campagnes qui toucheront les publics ciblés (citoyen, économique et touristique) et seront diffusées pour activer la marque et la faire rayonner partout au Québec... et partout ailleurs dans le monde!

**La marque Manicouagan, Terre de visionnaires, est inspirée des gens qui ont façonné le territoire, de celles et ceux qui y voient une région aux mille possibilités par ses ressources et attraits uniques, comme l'œil du Québec, représenté par le 0 de Manicouagan.**

La MRC de Manicouagan souhaite remercier les membres du comité ayant contribué à la création de cette image de marque, soit Joelle Bernier (pour la CCIM), Louise Bolduc (Antenne de l'UQAR à Baie-Comeau), Chantale Chénard (Manicouagan Interculturelle), Marcel Furlong (MRC de Manicouagan), Éric Gagnon (Culture Côte-Nord), Andrée Gendron (ID Manicouagan), Myreille Lalancette (pour la CCIM), Pierre-Antoine Morin (Microbrasserie St-Pancrace), Sylvie Ostigny (Centre Émersion), Marie-Josée Paradis (Développement économique, Ville de Baie-Comeau), Marie-Luce Pelletier Legros (MRC de Manicouagan), Dave Prévèreault (Tourisme Côte-Nord) et Isabelle Savard (Cégep de Baie-Comeau).

Pour consulter les états financiers de la MRC de Manicouagan, visitez le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au [www.mamh.gouv.qc.ca](http://www.mamh.gouv.qc.ca)



municipalité régionale  
de comté de manicouagan

Édifice Georges-Henri-Gagné  
768, rue Bossé  
Baie-Comeau, Qc G5C 1Y8  
418 589-9594

[info@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:info@mrcmanicouagan.qc.ca) | [mrcmanicouagan.qc.ca](http://mrcmanicouagan.qc.ca)